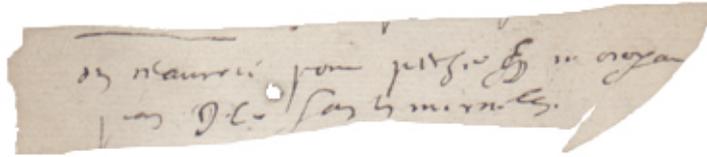


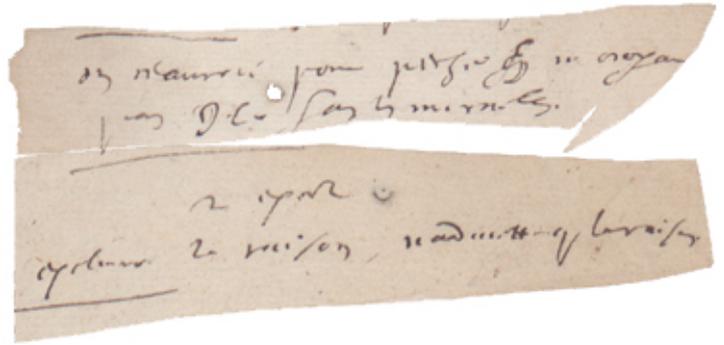
Recueil des originaux p. 169 n° 5



Petit papier de dimensions (L x H) 9 cm x 1,9 cm percé d'un trou d'enfilage en liasse situé au milieu du texte.

L'écriture est celle de Pascal.

Ernst Pol, *Album*, p. 44 : papier sans filigrane dont le type n'est pas identifié. Le feuillet, dont les dimensions pourraient être de 20,5 cm x 30,5 cm ou 19,5 cm x 29,5 cm (qui correspondraient au type *Petit Jésus*), a été divisé en deux colonnes de tailles égales (environ 10 cm de largeur). Ce papier pourrait être issu de la colonne de droite. La reconstitution partielle du feuillet proposée par Ernst n'est pas satisfaisante. En revanche, elle atteste que le papier de *Soumission 18* était situé au-dessus du papier RO 169-4 (*Soumission 17* - Laf. 183, Sel. 214).



Ceci est un rare cas où les deux papiers découpés par Pascal, bien qu'étant écrits à l'origine l'un à la suite de l'autre sur un même feuillet, ont été mis l'un au-dessus de l'autre (mais semble-t-il dans l'ordre inverse) dans la même liasse. Ces deux papiers ont ensuite été collés sur le Recueil l'un à côté de l'autre dans l'ordre de transcription des Copies.

Texte de l'ensemble reconstitué

On n'aurait point péché en ne croyant pas J. C. sans les miracles.

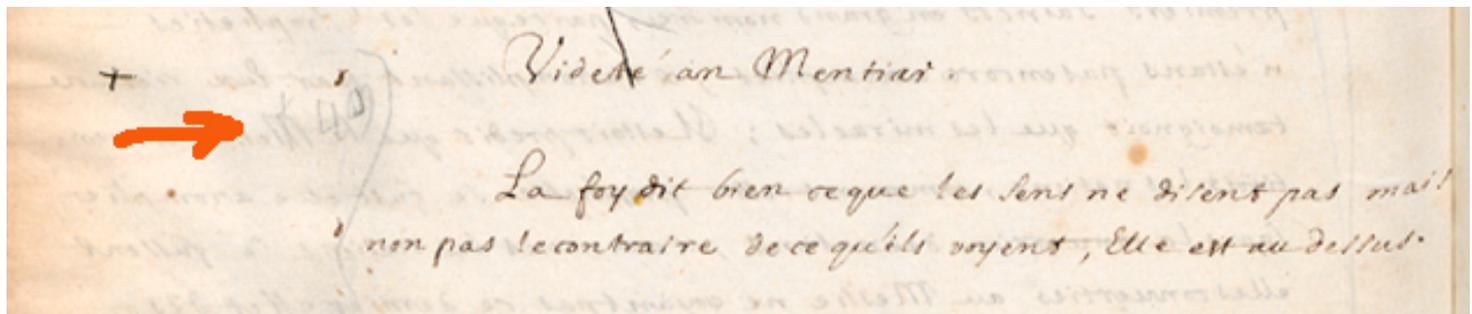
Deux excès.
Exclure la raison, n'admettre que la raison.

NB : G. Michaut (n° 416) signale que l'éd. Molinier regroupe ces deux fragments en un seul.

Est-ce que le texte *Videte an mentiar* (selon les Copies) ou *Vide an mentiar* (transcription de V. cousin, *Rapport*, 1843, p. 235 - voir la transcription critique) pouvait être écrit dans la partie coupée entre les papiers RO 169-5 et 169-4 ?

Selon L. Lafuma, l'expression latine était à l'origine sur le papier RO 169-5 et aurait été découpé *post mortem* lors de la confection du *Recueil*.

Il est curieux de constater que dans la Copie C₁ le texte manquant est signalé dans la concordance comme étant collé page 409 du *Recueil* ; habituellement, lorsqu'un papier manque dans le *Recueil*, la concordance ne marque rien devant le fragment concerné :



En fait, cette référence correspond au fragment *La foi dit bien ce que les sens ne disent pas...* (RO 409-2). La personne qui a écrit la concordance a pu écrire la référence un peu trop haut.

D'autre part, V. Cousin transcrit l'expression latine comme la suite du texte *On n'aurait point péché...*, et signale que cet ensemble est situé dans le manuscrit page 169 :

« On n'aurait point péché en ne croyant point J.-C. sans les miracles : *Vide an mentiar* (Msc. p. 169.) »

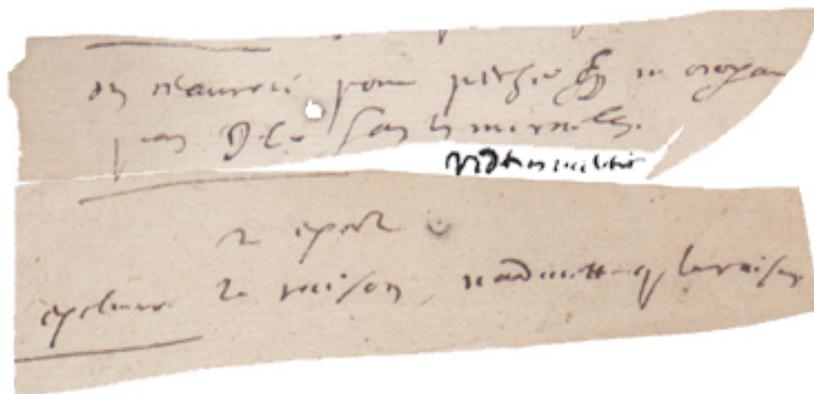
Les transcriptions proposées par Cousin sont réalisées généralement à partir des originaux et de façon correcte, ce qui pourrait laisser penser que le texte existait dans la page 169 du Recueil. V. Cousin propose une lecture légèrement différente des Copies (*Vide* au lieu de *Videte* : *vois si je mens* au lieu de *voyez si je mens*), mais le texte biblique (*Job*, VI, 26) d'où est tirée cette expression est « *verumtamen quod coepistis explete praebete aurem et videte an mentiar* ». Il est possible que Cousin ait mal interprété le trait qui barre *Videte* (et semble éliminer la finale *té*) sur la Copie C₁ qu'il a probablement consultée (voir l'illustration ci-dessus). Cela ne l'aura pas surpris car on ne met pas d'accent en latin, ce qui fait que la finale *-té* est impossible.

E. Havet (XXV.94 bis), qui reproduit habituellement le texte de P. Faugère – qui néglige cette expression – reprend telle quelle la transcription de V. Cousin :

« On n'aurait point péché en ne croyant pas Jésus-Christ, sans les miracles : *Vide an mentiar.* »

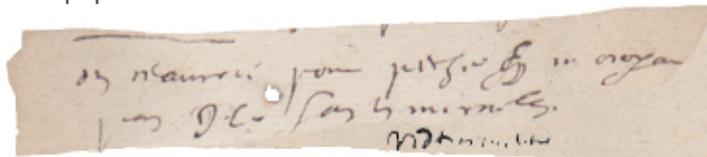
L. Brunschvicg (812, note) : « Les copies ajoutent ces mots de *Job*, VI, 28 : *Vide an mentiar.* ». Brunschvicg reproduit l'erreur de Cousin et de Havet (par l'intermédiaire de G. Michaut, n° 417 note).

Nous avons reconstitué le texte *Videte an mentiar* en utilisant l'écriture de Pascal (extraits de graphies issues des papiers originaux) et nous l'avons glissé dans la partie coupée entre les deux papiers :



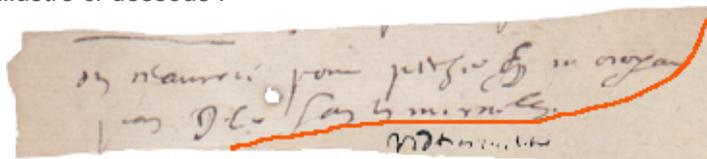
Ce texte tient parfaitement dans cet emplacement. Reste à savoir qui a découpé ce papier.

Pascal n'avait aucune raison de réduire la largeur de ce papier. Le papier RO 169-5 devait donc se présenter ainsi après avoir été séparé du papier RO 169-4 :



(reconstitution)

L'ouvrier qui a rogné les papiers dans la phase de préparation du *Recueil* n'avait aucune raison de découper cette expression. Son but était de supprimer les parties restées vierges pour alléger le *Recueil*. Dans l'hypothèse où l'ouvrier aurait découpé par erreur ce texte, la découpe partirait de l'angle extérieur droit et viendrait englober l'expression comme illustré ci-dessous :



(reconstitution)

Bien au contraire, le papier qui a été conservé montre une découpe qui part du bas du papier et se poursuit vers le haut pour ensuite continuer vers la gauche, avec un but bien précis : extraire l'expression et uniquement cette expression.

Conclusion : si cette expression provient de ce papier, ce qui est très probable, c'est Pascal qui l'a séparée et en a fait un fragment à part qu'il a laissé dans la même liasse à la suite du présent fragment. Il est donc nécessaire de maintenir cette séparation (voir *Soumission 19*).